

programme méthodiquement étudié, adaptable aux moyens matériels dont dispose notre Société nationale.

Ce programme comporte :

- 1) La formation de cadres à tous les échelons des organes de la Croix-Rouge camerounaise;*
- 2) L'organisation d'un dépôt de matériel de premiers secours en cas de désastres naturels ou provoqués;*
- 3) La diffusion des Conventions de Genève dans les écoles primaires et secondaires, dans les forces armées ainsi que dans la population;*
- 4) Enfin, la construction d'un siège de la Croix-Rouge pouvant abriter les services de notre Société nationale, et comportant une salle de près de 1000 places.*

Voilà, en quelques mots, les domaines auxquels nous consacrerons nos efforts durant les prochaines années. Et si nous voulons atteindre ces buts, si nous voulons que notre Société progresse, il nous faudra, à nous membres et sympathisants de la Croix-Rouge, toujours plus d'enthousiasme, toujours plus d'énergie, plus de dévouement et plus de générosité.

L'attitude spirituelle et l'exemple individuel de chacun de nous restent donc les facteurs déterminants de ce progrès, et l'éducation revêt elle aussi une importance primordiale.

Pour me résumer, je dirai que la vie de la Croix-Rouge en tant qu'organisme, et son rôle dans le présent comme dans l'avenir, dépendent des hommes dont les actes reflètent les principes qu'ils incarnent. Ainsi donc, la responsabilité morale des membres de notre Société nationale est grande et c'est de nous d'abord que dépend l'avenir de la jeune Croix-Rouge camerounaise.

CHYPRE

Lorsqu'il se trouvait à Chypre, il y a quelque temps, M. Gaillard, sous-directeur au CICR, reçut de la Croix-Rouge en formation dans ce pays un rapport sur l'une de ses activités les plus utiles. Nous sommes heureux d'en donner connaissance à nos lecteurs.

La Croix-Rouge de Chypre — alors branche de la Croix-Rouge britannique — avait fondé, en 1957, un home de convalescence pour enfants malades, car elle savait combien il est difficile, pour certains pères

et mères de famille, de soigner leurs enfants qui sortent de l'hôpital et dont l'état, souvent, nécessite encore des soins particuliers. Nombre de ceux-ci d'ailleurs retrouvent alors de nouveau les conditions de vie des familles nombreuses, dans lesquelles les parents — faute de temps ou d'argent — ne peuvent leur donner la nourriture qui leur conviendrait, ni leur accorder l'attention dont ils auraient besoin jusqu'à leur guérison. Ils risquent donc une rechute, puis de devoir retourner à l'hôpital.

Afin d'aider ces enfants et de faciliter la tâche des parents et des médecins, la Croix-Rouge a installé son home tout d'abord à Saittas et, plus tard, à Kyrenia où les locaux offrent plus de commodité. Là sont accueillis trente-deux enfants — tant d'origine grecque que turque — âgés de deux à douze ans, frappés de paralysie, atteints de maladies de cœur ou souffrant de dystrophie musculaire. Ils y restent durant une période de six mois à deux ans, selon les besoins, et sont soumis à un contrôle constant. En effet, le pédiatre de l'Hôpital général de Nicosie se rend chaque semaine au Foyer pour ordonner les traitements et surveiller les admissions et les sorties.

Les soins ultérieurs sont assurés, sur demande, par les Comités de la Croix-Rouge dans les divers districts, en coopération avec les services médicaux et sociaux du Gouvernement.

On donne des leçons aux enfants qui ont atteint l'âge scolaire. Indiquons enfin qu'une infirmière en chef anglaise, désignée par la Croix-Rouge cyprite et assistée par un personnel grec et turc, assure la direction du home.

Celui-ci, unique à Chypre, a poursuivi son œuvre pendant ces neuf dernières années grâce à des fonds récoltés à Chypre par la Croix-Rouge et à une subvention versée, pour un montant égal, par le Gouvernement. Une somme d'environ 7000£ est nécessaire chaque année pour faire face aux dépenses que représente l'entretien, au Foyer, de trente-deux enfants.

Un nouveau bâtiment a été construit, en 1969, par la Croix-Rouge de Chypre. Il est destiné à remplacer l'ancien, et les traitements y sont plus faciles. L'archevêque Makarios a fait un don généreux de 10.000 £, grâce auquel sont couverts les frais de construction d'une nouvelle aile du Foyer. La Croix-Rouge se dispose à agrandir le bâtiment de façon à pouvoir, par la suite, héberger soixante enfants et répondre ainsi de façon satisfaisante à des besoins considérables.